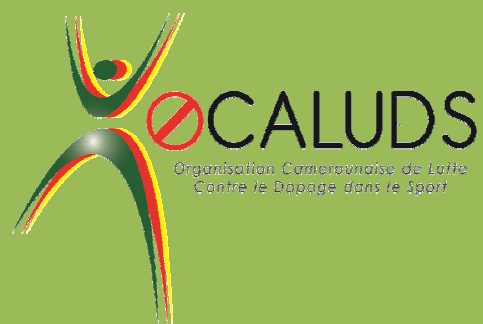


ORGANISATION CAMEROUNAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2016

SOMMAIRE

SIGLES	3
INTRODUCTION	4
I. ACTIONS MENEES	5
II. DIFFICULTES RENCONTREES	13
III. PERSPECTIVES	13
IV. SUGGESTIONS	14
V. ANNEXES	15

SIGLES

- **AC** : Autorité de Contrôle
- **ADAMS** : Système d'Administration et de Gestion Antidopage
- **AMA** : Agence Mondiale Antidopage
- **AP** : Autorité de Prélèvement des Echantillons
- **CAF** : Confédération Africaine de Football
- **CAN** : Coupe d'Afrique des Nations
- **CEC** : Contrôle En Compétition
- **CHC** : Contrôle Hors Compétition
- **CRLDS** : Comité Régional de Lutte contre le Dopage dans le Sport
- **FECAFOOT** : Fédération Camerounaise de Football
- **FECATIR** : Fédération Camerounaise de Tir
- **FENASSCO** : Fédération Nationale des Sports Scolaires
- **FI** : Fédération Internationale
- **INADO** : Institut des Organisations Nationales Antidopage
- **OCALUDS** : Organisation Camerounaise de Lutte contre le Dopage dans le Sport
- **ONAD** : Organisation Nationale Antidopage
- **ORAD** : Organisation Régionale Antidopage
- **PAC** : Programme Annuel de Contrôles
- **TDASS** : Document Technique pour l'Analyse Spécifique par Sport

INTRODUCTION

L'OCALUDS, dans sa mission d'assainissement du milieu sportif camerounais et d'éducation de la jeunesse sportive à pratiquer un sport « propre », a mené plusieurs activités tout au long de l'année 2016. Ces activités se sont déroulées dans un contexte international marqué par :

- la détermination de l'AMA de mettre en place des méthodes plus efficaces de détection des tricheurs ;
- la suspension de plusieurs athlètes ;
- la suspension de certains laboratoires antidopage ;
- le scandale lié au piratage du site de l'AMA;
- le renforcement de la conformité
- la mise en œuvre du TDASS.

Au plan national, il convient de relever également quelques faits saillants :

- la couverture totale du territoire national par les CRLDS ;
- la collaboration entre l'OCALUDS et les fédérations internationales ;
- la formation du personnel à l'utilisation du système ADAMS.

Le présent rapport donne un aperçu des activités de la lutte antidopage menées par l'OCALUDS pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2016.

Il s'articule autour de 04 points à savoir:

- actions menées ;
- difficultés rencontrées ;
- perspectives ;
- suggestions.

I. ACTIONS MENEES

Elles se regroupent en treize activités :

1. Contrôles En et Hors Compétition

Les CEC et CHC constituent pour l'OCALUDS une activité majeure de son programme national antidopage.

a. Contrôles En Compétition

Le PAC pour l'année 2016 adopté par le Conseil de l'OCALUDS, prévoyait 100 CEC. 16 contrôles ont été effectués en tant que AC (autorité responsable de la collecte et du transport des échantillons lors des CEC et des CHC et /ou de la Gestion des Résultats d'analyse (tableau 1) et 49 en tant que AP c'est-à-dire qui s'occupe simplement de la collecte des échantillons (tableau 2).

Au total, **65 CEC** ont été réalisés en 2016 (Tableau 3).

Tableau 1 : Répartition des CEC effectués par sport par l'OCALUDS en tant que AC

Sport	Evénement	Date	Nombre de contrôles effectués	%
Athlétisme	«Course de l'espoir »	Le 27 février /2016	05	31,25 %
Cyclisme	Tour cycliste international du Cameroun	Du 12 au 20 mars 2016	05	31,25 %
Football	Coupe du Cameroun	1 ^{er} octobre 2016	06	37,5 %
Total			16	100 %

Source: Données OCALUDS

Tableau 2 : Répartition des CEC effectués par sport par l'OCALUDS en tant que AP

Sport	Evénement	Date	Nombre de contrôles effectués	%
Boxe	Tournoi qualificatif de boxe pour les jeux olympiques Rio	Du 11 au 19 mars 2016	33	67,35 %
Volley-ball	Tournoi qualificatif de volley-ball dames pour les jeux olympiques Rio 2016	Du 12 au 16 février 2016	16	32,65 %
Total			49	100 %

Source : Données OCALUDS

Tableau 3 : Récapitulatif des CEC effectués par sport par l'OCALUDS en tant que AC et en tant que AP

Sports	OCALUDS en tant que AC	OCALUDS en tant que AP
Cyclisme	05	00
Athlétisme	05	00
Volley-ball	00	16
Boxe	00	33
Football	06	00
Total	16	49

Source: Données OCALUDS.

La figure 1 ci-après montre que l'OCALUDS s'est déployée 3 fois sur 4 comme AP et 1 fois sur 4 comme AC. Ceci montre une réelle diminution des CEC en tant que AC.

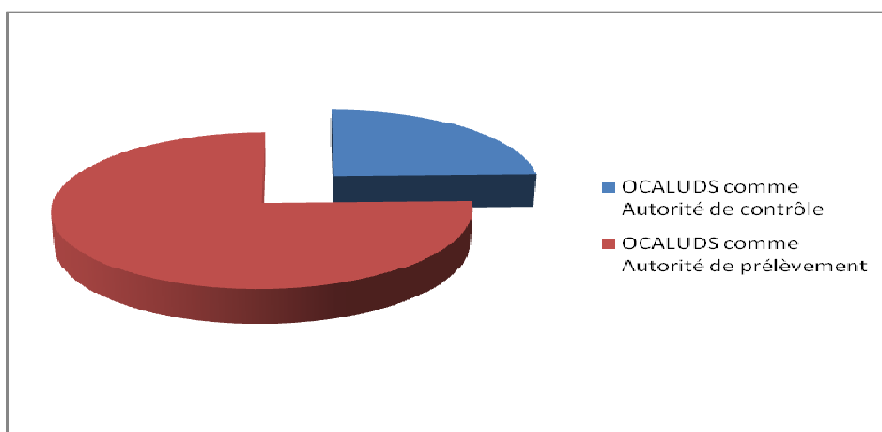


Figure1 :histogramme montrant les CEC avec OCALUDS comme AC et comme AP

Par contre, en faisant une analyse par type de sports, on peut constater, comme le révèle la figure 2 ci-après, que la boxe a constitué la moitié des sollicitations de l'OCALUDS, suivie par le volley-ball et dans une moindre mesure par le football, l'athlétisme et le cyclisme.

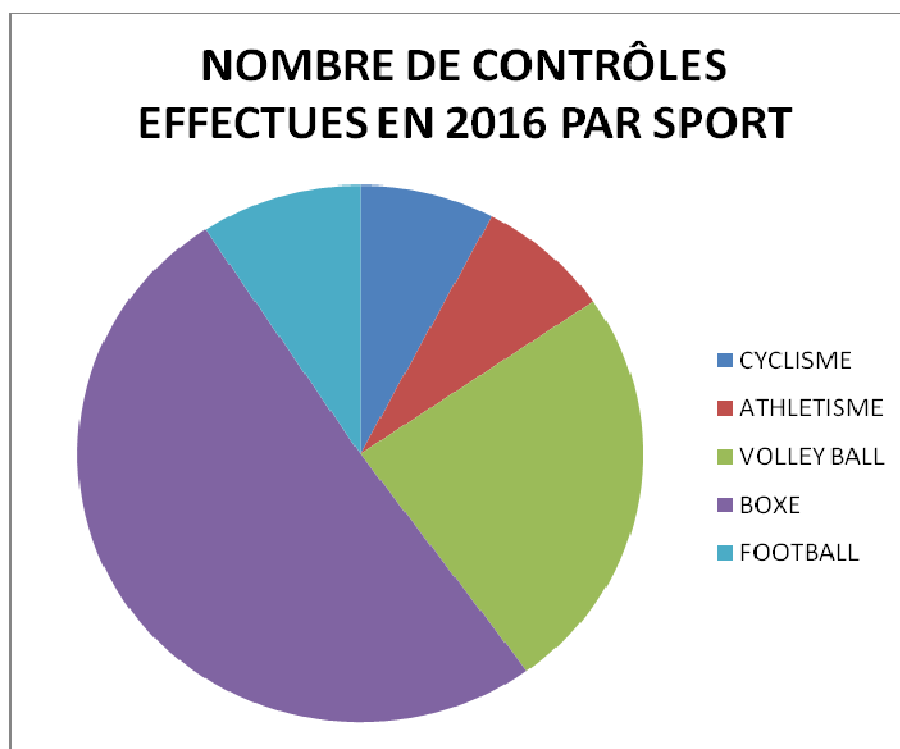


Figure 2 : histogramme retraçant le nombre des contrôles effectués en 2016 par sport.

Tableau 4 : Répartition des contrôles effectués par sport en 2015 et en 2016

Sports	2015	2016
Cyclisme	10	05
Athlétisme	11	05
Basket-Ball	20	00
Volley-Ball	00	16
Boxe	00	33
Football	00	06
Tennis de Table	08	00
Total	49	65

Source : Données OCALUDS

La figure 3 ci-après illustre clairement une réelle augmentation des CEC pour l'année 2016.

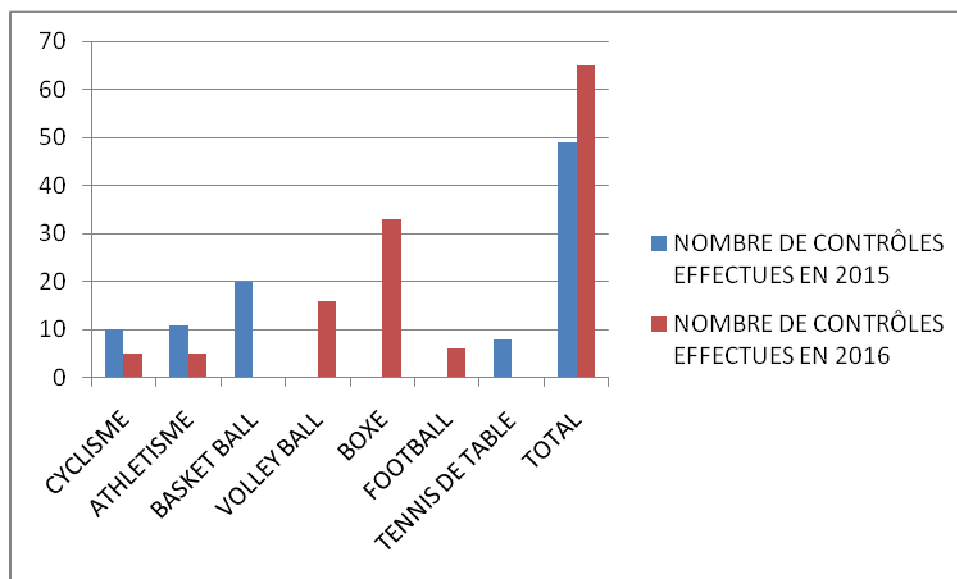


Figure 3: comparaison par sport des CEC des années 2015 et 2016

b. Contrôles Hors Compétition

Contrairement à l'année 2015 où l'OCALUDS a enregistré une réelle augmentation des CHC, l'année 2016 n'a connu aucun CHC compte tenu de la crise que traverse l'ORAD Afrique Zone IV, qui octroyait des contrôles sur ce volet aux pays membres.

Tableau 5 : Répartition des CHC effectués en 2015 et en 2016

	2015	2016
CHC	44	00

Source : Données OCALUDS

c. Comparaison des CEC et des CHC effectués en 2015 et 2016

Tableau 6 : Comparaison des CEC et CHC effectués en 2015 et 2016

	2015	2016
CEC	49	65
CHC	44	00
Total	93	65

Source : Données OCALUDS

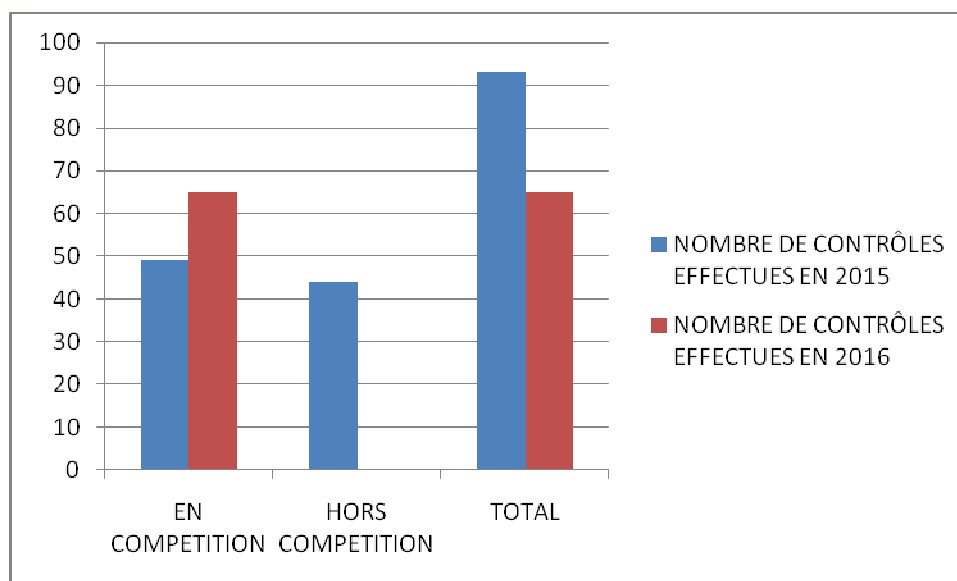


Figure 4: Comparaison des CEC et CHC entre 2015 et 2016

En conclusion, si l'on observe la figure 4, on peut constater que comparativement à l'année 2015 où l'OCALUDS a effectué 93 CEC et CHC, l'année 2016 a vu ce nombre à la baisse (65 contrôles). Ceci s'explique par le fait que les CHC financés par l'AMA n'ont pas eu lieu du fait de la crise évoquée plus haut.

Par contre, l'augmentation des CEC (figure 3) illustre la volonté et la détermination de l'OCALUDS à accroître le nombre de contrôles.

2. Education et sensibilisation

Sur ce volet et en respect du nouveau leitmotiv de la lutte antidopage à savoir : « Education, Education, Education » l'OCALUDS a :

- Eduqué et sensibilisé environ **1300 jeunes et 90 encadreur**s sur les dangers du dopage, pendant les finales nationales des jeux scolaires de la FENASSCO ligue « A » et « B » qui se sont déroulées respectivement du 19 au 27 mars et du 22 au 27 mars 2016 dans les villes de Bafoussam et d'Ebolawa ;
- Renforcé les **capacités de 31 responsables administratifs et techniques de la FECATIR** le 25 février 2016, sur la gouvernance de l'AMA pour les premiers et les dangers du dopage pour les deuxièmes;
- Contribué à Sensibiliser et à éduquer **environ 150 encadreur techniques et athlètes** sur le fonctionnement d'ADAMS pendant le séminaire organisé par la fédération internationale d'haltérophilie, en prélude au tournoi qualificatif des jeux olympiques de Rio ;

- Sensibilisé **environ 100 jeunes** du collège Franz Fanon de Yaoundé le 07 Décembre 2016 sur les dangers du dopage sur la santé.

3. Vulgarisation des nouvelles règles révisées de l'OCALUDS et du nouveau code mondial antidopage 2015.

Le projet national UNESCO N°6 intitulé « *Vulgarisation des nouvelles règles révisées de l'OCALUDS, du nouveau code mondial antidopage 2015 et éducation des agents disséminateurs dans cinq des dix régions du Cameroun* », a été implémenté du 07 au 13 avril 2016, dans les cinq autres régions restantes du Cameroun à savoir :

- le Nord ;
- le Sud-ouest ;
- l'Ouest;
- le Sud ;
- le Centre.

A l'occasion des séminaires qui ont meublé les activités de ce projet, les nouvelles règles révisées de l'OCALUDS et le nouveau code mondial antidopage 2015 ont été vulgarisés.

Le rapport général et les états financiers y relatifs ont été validés par l'UNESCO.

4. Formation des agents disséminateurs

Grâce à l'appui de l'Unesco, **217 agents disséminateurs** ont été formés dans les régions suivantes et répartis comme suit :

- le Nord : 33
- le Sud-ouest : 52
- l'Ouest : 40
- le Sud : 40
- le Centre : 52

5. Formation sur l'utilisation d'ADAMS

Le personnel de l'OCALUDS a été formé à l'utilisation du système ADAMS, ce qui va permettre à l'organisation de renforcer sa conformité au code et d'effectuer de façon sécurisée toutes les opérations de contrôle.

6. Etablissement des Comités Régionaux de Lutte contre le Dopage dans le Sport

Pendant la réalisation du sixième projet national Unesco, et conformément à la décision N°055/MINSEP/SG/DNSOS du 09/03/2016 signée du Ministre des Sports et de l'Education Physique, cinq CRLDS ont été

installés dans les cinq régions citées plus haut. Ce qui porte à dix le nombre de CRLDS repartis dans les dix régions du Cameroun. Au terme de ce projet, l'OCALUDS réalise ainsi une des missions à elle confiée qui est la décentralisation de l'OCALUDS et la couverture efficiente de tout le territoire national.

7. Activités des Comités Régionaux de Lutte contre le Dopage dans le Sport

Les Activités des Comités Régionaux se sont fait ressentir à l'Ouest, au Nord, au Centre et au Sud-ouest

Le CRLDS de la région du centre a saisi l'occasion des jeux universitaires qui se sont déroulés à Yaoundé II-Soa pour échanger avec les athlètes sur les valeurs du sport, et sensibiliser le public sur les dangers de l'utilisation des produits dopants sur la santé.

A l'occasion de la CAN féminine Cameroun 2016 qu'a abritée le Cameroun, quatre membres du Comité régional antidopage du centre ont servi d'escorte pour les contrôles antidopage.

Le CRLDS de l'Ouest a effectué dès son installation plusieurs sorties au niveau de la région. Une séance de sensibilisation et d'éducation a été réalisée auprès de l'équipe de football « aigle royal de Dschang ».

Pendant le match qualificatif pour la CAN junior 2017 qui a opposé le Cameroun et Zimbabwe, le CRLDS a sensibilisé le public à travers des dépliants, sur les conséquences néfastes de l'utilisation des substances dopantes sur la santé.

Le CRLDS du Sud-ouest a quant à lui, fourni quatre escortes pour les contrôles antidopage pendant la CAN féminine, Cameroun 2016

Pour clore ce volet, le CRLDS du Nord a organisé pendant les entraînements des jeunes sportifs du centre de formation du club «Coton sport de Garoua », une séance de sensibilisation à l'intention de ces derniers ainsi que du personnel d'encadrement.

8. Communication de masse

Le président et les cadres de l'OCALUDS ont fait de nombreuses interventions dans les médias afin d'informer le public sur l'actualité relative à la lutte contre le dopage dans le sport sur les plans international et national.

9. Production et distribution du semestriel d'information de l'OCALUDS

L'OCALUDS a produit et distribué à tous ses partenaires, ses 7^{ème} et 8^{ème} bulletins d'information.

10. Participation aux rencontres internationales

Du 11 au 19 Mars 2016, le président de l'OCALUDS a participé au symposium de l'INADO et au symposium de l'AMA organisés à Lausanne en Suisse ;

Du 19 au 20 avril 2016, le président de l'OCALUDS a pris part à la 9^{ème} réunion du conseil de l'ORAD Afrique Zone IV qui s'est tenue à Libreville au Gabon.

11. Renforcement du partenariat avec les Fédérations Internationales

Ce partenariat s'est manifesté sur plusieurs points à savoir :

- o l'OCALUDS a réalisé en tant qu'autorité de prélèvement pour le compte des fédérations internationales de volley-ball et de boxe respectivement 16 et 33 CEC pendant les tournois qualificatifs pour les jeux olympiques de Rio 2016.
- o l'OCALUDS a pris part, en tant que structure d'encadrement et sur invitation de la fédération internationale d'haltérophilie, au séminaire d'éducation antidopage organisé à l'intention des haltérophiles, du personnel d'encadrement et du staff médical au palais de sport de Yaoundé en prélude aux jeux olympiques de Rio 2016. En ce qui concerne les contrôles antidopage, cinq (05) Escortes leur ont été fourni par l'OCALUDS.
- o pendant la CAN féminine 2016, 8 (huit) dames des CRLDS dont 04 du centre et 04 du Sud-ouest ont servi d'escorte pour les contrôles antidopage. De même un Agent de Contrôle du Dopage principal le Dr **AKAMBA Anastasie**, a servi comme assistante de contrôle.
- o l'OCALUDS a servi de facilitateur entre la CAF et DHL pour le transport des échantillons au laboratoire dans le cadre de la Can susmentionnée.

12. Appui au fonctionnement de l'ORAD Afrique zone IV

Le Cameroun en tant que pays d'accueil s'occupe de l'entretien du siège de l'ORAD Afrique zone IV. A ce titre, il est en charge du paiement des factures de téléphone, de l'eau et de l'électricité.

Toutefois, il convient de relever que l'ORAD a connu un dysfonctionnement dans sa gestion. Ce qui a conduit au cours d'une concertation entre ses membres, de prendre les mesures suivantes :

- suspension du Président du Conseil de l'ORAD Afrique Zone IV (celui-ci a présenté sa démission le 11 novembre 2016) ;

- autorisation du Vice-président du conseil de l'ORAD Afrique Zone IV à gérer le bureau jusqu'aux prochaines élections ;
- fermeture du compte bancaire actuel de l'ORAD Afrique Zone IV et ouverture d'un nouveau compte ;
- révision du règlement intérieur de l'ORAD Afrique Zone IV ;
- saisine par courrier du gouvernement de la République Démocratique du Congo, pour le remboursement des fonds réclamés au Président démissionnaire.

Par ailleurs, de la dernière réunion du Conseil, il a été décidé que la prochaine réunion se tiendra au Cameroun en 2017. La date sera déterminée par l'AMA.

13. Suivi et appui au respect des engagements internationaux

Dans le cadre des contributions pour l'année 2017 à l'AMA, à l'INADO et à l'ORAD Afrique zone IV, le Cameroun a déjà versé respectivement à ces structures sa quote-part à savoir 1536 \$, 137\$ et 1 000 000 FCFA.

II. DIFFICULTES RENCONTREES

Bien que des efforts soient entrepris par le Ministère des Sports et de l'Education Physique pour assainir le milieu sportif, on constate la persistance des difficultés déplorées les années antérieures telles que :

- la faible appropriation des enjeux de la lutte contre le dopage dans le sport par certains acteurs du mouvement sportif national ;
- l'engagement quasi inexistant de certaines fédérations sportives à la lutte contre le dopage ;
- l'insuffisance des ressources pour couvrir toutes les activités.

III. PERSPECTIVES

Comme perspectives, l'OCALUDS entend en 2017 :

- o réaliser des CHC qui sont une exigence de l'AMA pour la conformité des ONAD ;
- o créer un site web et former des cadres pour son administration ;
- o renforcer les capacités des ACD existants et en former davantage ;
- o proposer au Ministère des Sports et de l'Education Physique la refonte des comités de l'OCALUDS pour les rendre plus opérationnels ;

IV. SUGGESTIONS

L'OCALUDS suggère qu'une plateforme soit élaborée avec les fédérations sportives afin de :

- renforcer l'éducation et la sensibilisation sur le bien-fondé de la lutte contre le dopage dans le sport,

- mettre en place un PAC efficace avec les fédérations.

Au regard de la nouvelle stratégie antidopage axée sur ***l'Education Basée sur les Valeurs***, recommandée par l'AMA, l'OCALUDS suggère :

- une systématisation des activités éducation et de sensibilisation pendant les jeux universitaires, les jeux nationaux (Dixiades) et jeux nationaux scolaires (FENASSCO ligue « A » et « B »);
- l'intégration de l'éducation antidopage dans les programmes des activités des associations sportives scolaires des établissements d'enseignement secondaire et universitaire.

Dans le cadre de l'appui aux CEC que le Ministère des Sports et de l'Education Physique accorde à l'OCALUDS, et afin d'écarter tout soupçon de collusion, il est suggéré que :

- cet appui ne transite plus par les présidents des fédérations sportives qui par ailleurs font partie de l'entourage des sportifs et susceptibles de violation des règles antidopage, donc exposés aux sanctions en vigueur.

V. ANNEXES

1. Lettre de validation des comptes du projet national Unesco n°6 du Cameroun ;
2. Accusé de réception de la contribution 2017 du Cameroun à l'Agence Mondiale Antidopage ;
3. Décision relative à l'établissement de 5 Comités Régionaux de Lutte contre le Dopage dans le sport.